

Fermeture du bureau de poste du Cap-Ferret: bientôt une agence postale communale

Compte tenu de la diminution de son niveau d'activité, la direction de La Poste a fait connaître à la municipalité sa décision de fermer prochainement l'agence postale du Village du Cap Ferret, situé 11, rue de la Poste. En effet, la fréquentation du bureau de poste du Cap Ferret a perdu 35% de ses clients depuis 2016. La crise sanitaire actuelle a accéléré ce phénomène en modifiant durablement les usages.

Néanmoins, pour accomplir sa mission d'aménagement du territoire, La Poste s'est engagée à maintenir un réseau dense d'au moins 17 000 points de contacts dont certains sont gérés en partenariat avec les communes ou les communautés de communes.

Conscient des difficultés que posent la disparition de tels services, la mairie de Lège Cap-Ferret s'est entretenu à plusieurs reprises avec la direction de la Poste afin de trouver un accord et de garantir aux habitants du Cap Ferret la continuité d'un certain nombre de produits et services postaux, services de proximité essentiels.

« Désormais, le bureau de poste le plus proche est à Claouey, soit à 15 kilomètres, avec des conditions de circulation difficiles en période estivale. C'est pourquoi, il est impératif de garder une agence postale dans le village du Cap Ferret », précise la délibération adoptée en conseil ce jeudi soir.

La collectivité mettra donc à disposition les locaux de la Mairie annexe du Cap Ferret, pour accueillir une agence postale communale et le personnel dédié. En contrepartie il sera versé à la commune une indemnité compensatrice permettant

globalement de couvrir les coûts supportés par celle-ci.

En complément de l'agence postale communale et des prestations proposées qui y sont associées sous la responsabilité de la Poste, la Mairie annexe conservera ses missions de proximité d'accueil et d'aide aux administrés telles qu'elle les exécute actuellement. Les usagers pourront également accomplir diverses démarches administratives en ligne par le biais de la mise à disposition, par la Poste, d'un îlot numérique, que ces démarches concernent d'autres institutions publiques ou bien la Mairie de Lège-Cap Ferret.

Le personnel municipal en poste, augmenté d'une personne, pourra guider les usagers qui pourraient rencontrer diverses difficultés dans leurs démarches.

La collectivité portera une attention particulière à la mise en place de ce service qui pourra préfigurer une évolution de certains services publics de proximité.